« Comment impliquer les bénévoles dans la gouvernance de l'association ? »

Fiche InterAsso – Universités d'automne 2022

Cette fiche est un compte rendu synthétique de l'atelier d'échange d'expériences et de pratiques « Comment impliquer les bénévoles dans la gouvernance de l'association ? » qui s'est tenu le 12 octobre 2022, lors des Universités d'automne organisées par l'Alliance.

Nombreuses sont les associations de maladies rares qui rencontrent des difficultés à impliquer des bénévoles dans leur gouvernance en tant qu'administrateurs, membres du bureau ou présidents. Un atelier a été consacré à ce sujet lors des Universités d'automne de l'Alliance maladies rares de 2022. Ce fut l'occasion de questionner les expériences et les pratiques des associations pour amener les bénévoles à s'investir dans ces fonctions souvent perçues comme exigeantes, pesantes et chronophages.

Alliance maladies rares
UNIS POUR VAINCRE

BONNES PRATIQUES

Première action à mettre en place pour une jeune association : Identifier et recruter des personnes pouvant s'impliquer dans la gouvernance de l'association

- Les rencontres et événements organisés par l'association, ainsi que les groupes de discussion (Facebook, Whatsapp, etc) sont les lieux privilégiés pour identifier de nouvelles forces vives susceptibles de s'engager dans le bénévolat de gouvernance.
- Une attention particulière doit être accordée aux personnalités actives et porteuses d'un regard nouveau sur l'association. La valorisation de leurs actions et de leurs idées permettra d'établir une relation de confiance avec ces personnes et les encourageront à s'impliquer davantage.
- Il est préférable de s'assurer que ces personnes partagent les valeurs du collectif et portent la notion de service à rendre aux personnes malades, plutôt que des motivations narcissiques ou d'un simple intérêt pour le pouvoir.

Proposer de (ré)écrire ensemble le projet associatif pour fédérer autour d'axes communs

- La proposition peut être faite à l'ensemble des adhérents de participer à la (ré)écriture du projet associatif. Organisé sous forme d'ateliers participatifs, ce travail peut susciter de nouvelles vocations associatives chez ceux qui se seront sentis utiles et reconnus dans la prise de décisions collectives.

Constituer un environnement favorable à l'implication des bénévoles

- L'accueil des bénévoles susceptibles de s'impliquer dans la gouvernance de l'association doit être structuré pour donner la possibilité à leur motivation de s'exprimer. Un entretien individuel doit être prévu pour s'assurer de la compréhension de l'organisation et de ses enjeux, mais aussi pour prendre connaissance du point de vue du nouveau bénévole. Il est conseillé de privilégier par la suite un contact individuel et sur mesure.
- Pour créer une dynamique d'engagement plus solide, il est conseillé de leur confier des missions en adéquation avec leurs envies et compétences, de préférence au sein d'équipes ou de binômes s'occupant de projets définis.
- Il est recommandé de faire monter en compétences ces bénévoles en leur proposant de suivre des formations si cela est pertinent.

Adopter d'autres modes de gouvernance pour renforcer l'implication des bénévoles

- L'adoption d'un mode de gouvernance plus participatif peut constituer un levier non négligeable pour susciter l'implication des bénévoles en les faisant participer aux prises de décisions de l'association. Plusieurs modèles peuvent être envisagés : association collégiale, co-présidence, présidence tournante, etc.
- Adopter un mode de gouvernance participative peut être très bien reçu par certaines tranches d'âge comme les 25-35 ans qui sont particulièrement sensibles à ce genre de dispositif.

TÉMOIGNAGES

Delphine Vissac, présidente de l'association Tremplin, séquence de Pierre Robin : une transmission de présidence vertueuse

" Il y a quelques années, l'association Tremplin manquait de forces vives et motivées pour renouveler la gouvernance et pour assurer l'accompagnement des familles. Les connaissances sur l'évolution de la prise en charge n'étaient pas à jour et la communication de l'association était à réactualiser.

Une candidate potentielle à la présidence a été identifiée par le bureau pour sa motivation et le regard neuf qu'elle portait sur l'association. Après avoir suivi un ensemble de formations proposées par l'Alliance maladies rares, elle est passée par une première période d'acculturation aux enjeux et actions de l'association en tant que référente régionale. Une fois élue présidente, un mentorat a été mis en place par les anciens membres du CA pour assurer une passation vertueuse des sujets, enjeux et dossiers de l'association.

Depuis, un nouveau souffle a été donné à l'association dont l'équipe a été renouvelée tant au niveau du bureau que des écoutantes, tandis que le nombre d'adhérentes a augmenté. La communication de l'association a été remaniée avec une refonte du site internet, la mise en place de nouveaux outils de communication et une présence accrue sur les réseaux sociaux. "

Jean-François Mittaine, vice-président de l'Association Française du Syndrome de Gilles de la Tourette : d'une présidence tournante à une association collégiale

"Face au manque de candidats pour reprendre une présidence perçue comme trop pesante, l'AFSGT a mis en place un triumvirat composé de trois vice-présidents dont chacun devait assurer la présidence tournante pour une période de deux ans. La rotation, initialement prévue sur une durée totale de six ans a été interrompu par le départ de l'un des vice-présidents.
L'association a alors opté pour une gouvernance collégiale dans laquelle l'ensemble des membres du CA partagent la présidence. La prise de décisions se fait par consentement et non par vote. Des groupes de travail ouverts aux administrateurs et aux bénévoles ont été mis en place. Tout ceci a nécessité une modification des statuts. Une attention particulière doit être apportée à la clarté des règles de fonctionnements pour éviter les mésententes et conflits qui pourront advenir au sein de l'association."

RESSOURCES

Etude de France Bénévolat : Le "recrutement" et le renouvellement des dirigeants associatifs : une question clé pour l'avenir du mouvement associatif

https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/uploads/documents/renouv-2008.pdf

Focus Associathèque : recruter des dirigeants bénévoles

https://www.associatheque.fr/fr/fichiers/focus/Focus_recruter_des_dirigeants_benevoles.pdf

Article de la Fédération française des clubs omnisports : Co-présidence et présidence collégiale, quelques éléments à intégrer aux statuts

https://www.ffco.org/absence-de-candidats-a-la-presidence-de-lassociation/